

Appel à propositions
90^e congrès de l’ACFAS (colloque 425)
Université de Montréal, HEC Montréal et Polytechnique Montréal
10-11 mai 2023

L’acceptabilité sociale de la transition énergétique

Responsables :

Stéphanie Yates, Professeure, Université du Québec à Montréal

Alice Friser, Professeure, Université du Québec en Outaouais

Axelle Ferrant, Doctorante, Université du Québec à Montréal

Marie-Luc Arpin, Professeure, Université de Sherbrooke

Corinne Gendron, Professeure, Université du Québec à Montréal

Camille Alloing, Professeur, Université du Québec à Montréal

Face à la crise climatique, des choix sociétaux difficiles devront être faits, à la fois pour tenter de freiner le réchauffement de la planète et pour s’adapter aux changements climatiques. Déjà, la transition des énergies fossiles vers des énergies renouvelables ou moins polluantes suscite de vives tensions sociales. Pensons, en contexte québécois, à la multiplication des projets miniers de graphite ou de lithium, minéraux critiques pour la production de batteries électriques, ou encore à la construction de nouveaux barrages hydroélectriques qui viendraient soutenir la transition. Devant les limites de ces développements, la science nous indique que la transition énergétique ne sera pas suffisante: c’est une véritable transition écologique que nous devons envisager. Une telle avenue questionne encore plus fondamentalement les modes de vie des populations, qui seront vraisemblablement appelées à revoir la notion même de croissance sous-jacente aux économies occidentales (Abraham, 2019).

Le potentiel de controverse autour de ces enjeux déterminants pour l’avenir de l’humanité est énorme : les conflits à venir posent avec encore plus d’acuité la notion d’acceptabilité sociale, conçue comme « l’assentiment de la population à un projet ou à une décision résultant du jugement collectif que ce projet ou cette décision est supérieur aux alternatives connues, y compris le statu quo » (Gendron, 2014). De fait, la crise climatique renouvelle les réflexions autour de ce concept, que ce soit en lien avec la multiplication de nouveaux potentiels de controverses autour de projets technologiques (G5, intelligences artificielles) ou soulevant des questionnements moraux (flux migratoires). Le contexte est également favorable à l’émergence de nouveaux arguments visant à légitimer les projets, notamment sur la base de l’utilité sociale de ceux-ci. La crise climatique questionne enfin la place de la participation publique dans ce contexte, dont les perspectives tendent à se resserrer en raison du sentiment d’urgence.

Ce colloque propose ainsi d’étudier la trajectoire de l’acceptabilité sociale des projets liés aux transitions énergétique et écologique.

Les propositions recherchées devront s’inscrire dans l’un des trois axes suivants : 1) les nouveaux potentiels de controverses autour des projets liés aux transitions énergétiques et écologiques; 2) les discours liés au contexte de transitions; et 3) la participation publique en contexte de crise (climatique).

Axes 1 : Les nouveaux potentiels de controverse autour des projets liés aux transitions énergétiques et écologiques

Alors que l’acceptabilité sociale a d’abord été étudiée dans une perspective territoriale (Fortin et Fournis., 2013; Saucier, 2009), en lien avec des projets de développement ou de conservation (Brunson et Schindler, 1996) très concrets sur le plan de la matérialité (projets de mines, de barrages hydroélectriques, de parcs éoliens ou d’entreposage de déchets nucléaires), ce colloque vise à mettre en lumière les nouvelles controverses associées à la crise climatique. Pensons, par exemple, aux projets technologiques ou ayant recours à l’intelligence artificielle (G5, villes intelligentes, voitures autonomes), ou encore à ceux ayant une dimension morale forte (flux migratoires, décroissance).

En raison de leur caractère plus insaisissable, ces projets sont générateurs de dynamiques sociales différentes de celles observées jusqu’ici dans les études portant sur l’acceptabilité sociale. D’abord, plusieurs projets intangibles ne font pas l’objet d’une mise en visibilité (Lemieux, 2007), la controverse restant alors confinée (Fraser, 2019) et le processus décisionnel, délégué aux seuls experts (Collins et Evans, 2007). Ensuite, dans les cas où les projets investissent l’espace public, leur caractère intangible transforme les types d’arguments mis de l’avant, notamment en ce qui a trait aux logiques de montée en généralité (Gendron et Yates, 2020; Lolive, 1997). Enfin, les acteurs interpellés par ces développements sont potentiellement différents et sont appelés à intervenir dans de forums de discussions qui semblent plus hermétiques au regard des personnes non initiées. Ce colloque visera ainsi à mettre au jour ces nouvelles controverses, potentielles ou avérées, en faisant ressortir leurs dynamiques constitutives, les acteurs qui y prennent part et leurs trajectoires singulières.

Axe 2 : Les discours liés au contexte de transitions

Les projets et décisions qui entourent les transitions énergétique et écologique sont mis de l’avant à l’aide d’une ligne argumentative qui place en son cœur la notion d’utilité sociale (Corvellec, 2007; Le Marec, 2001). Ce colloque vise ainsi à examiner le rôle de cet argument dans la construction de l’acceptabilité sociale des projets et décisions liés aux transitions. Nous nous intéresserons en particulier à la manière dont est défini ce concept d’utilité sociale et aux stratégies argumentatives qui le soutiennent. Ce colloque vise aussi à voir dans quelle mesure les populations sont sensibles à ce type de discours et comment elles y réagissent, en tentant notamment d’éviter le syndrome du « pas dans ma cour » (Yates, 2019). Seront également étudiées les stratégies de médiatisation déployées pour mettre de l’avant cet argument, notamment la mobilisation de l’argument scientifique et son instrumentalisation potentielle (Boulay, 2015; Claveau et Prud’homme, 2018), ainsi

que la circulation de ces discours dans l’espace médiatique, dont les médias sociaux (Boulianne, 2015).

Axe 3 : La participation publique en contexte de crise (climatique)

Comme on l’a vu dans le contexte de la pandémie de Covid-19 (Pearse, 2020 ; Norheim *et al.*, 2020), la participation publique, traditionnellement vue comme un des ancrages forts de l’acceptabilité (Fraser et Yates, 2021), tend à faire place, en contexte de crise, à une gouvernance descendante et unidirectionnelle (Fraser et al., 2022; Libaert, 2020; Roux-Dufort, 2000). Or, la légitimité des arbitrages décidés dans l’enceinte de l’État peut être mise à mal à moyen terme, alors que les populations sont amenées à contester des décisions pour lesquelles elles estiment avoir voix au chapitre. D’une part, les connaissances acquises au fil de la crise les amènent à remettre en doute la légitimité (cognitive) des décisions unilatérales; d’autre part, dans un contexte où ces décisions touchent aux valeurs fondamentales des individus, la légitimité morale de celles-ci est également débattue (Suchman, 1995). Le colloque a pour objectif de réfléchir à ces questions, particulièrement en ce qui concerne le processus de légitimation des décisions gouvernementales en contexte de crise et le moment où il convient de réouvrir la décision à la participation.

Détail des propositions attendues

- Les propositions, d’une longueur de **500 mots**, devront s’inscrire dans l’un ou l’autre des trois axes présentés.
- Les propositions théoriques et les études de cas sont les bienvenues.
- Le colloque est bien sûr ouvert aux personnes issues du milieu académique, mais nous encourageons aussi fortement la participation de personnes issues des milieux de la pratique.
- **La date limite pour soumettre une proposition est le lundi, 13 février 2023.**
- Les auteurs et autrices seront avisé.es de l’acceptation ou du refus de leur proposition au plus tard le 24 février 2023.
- Le texte complet de la présentation sera à soumettre au plus tard le 1^{er} mai 2023 (un texte de 5000 à 6000 est attendu. Les textes pourront faire l’objet d’actes de colloque).

Les propositions de communication doivent être envoyées à l’adresse goldman.lea@courrier.uqam.ca en ayant pour titre « ACFAS », au plus tard le 13 février 2023 à 22h.

Bibliographie

- Abraham, Y.-F. 2019. *Guérir du mal de l’infini*. Montréal : Écosociété.
- Boulay, S. 2015. Usurpation de l’identité citoyenne dans l’espace public. *Astroturfing*, communication et démocratie. Québec : Presses de l’Université du Québec.

- Boulianne, S. 2015. « Social media use and participation: a meta-analysis of current research ». *Information, Communication & Society* 18 (5): 524-538.
- Brunson, M.W. 1996. “A definition of “social acceptability” in ecosystem management”. Dans Brunson, M.W., Kruger, L.E., Tyler, C.B., Schroeder, S.A. (dir. Techniques), *Defining social acceptability in ecosystem management: a workshop proceedings*. Gen. Tech. Rep. PNW-GTR-369. Portland, OR: U.S. Department of Agriculture, Forest Service, Pacific Northwest Research Station: 7-16.
- Claveau, F. et Prud’homme, J. 2018. *Experts, sciences et sociétés*. Les Presses de l’Université de Montréal.
- Collins, H. et R. Evans. 2007. *Rethinking Expertise*. Chicago et Londres: The University of Chicago Press.
- Corvellec, H. 2007. « Arguing for a license to operate: the case of the Swedish wind power industry ». *Corporate Communications : An International Journal* 12 (2): 129-144.
- Fortin, M.-J. et Y. Fournis (dir.) 2013. *L’acceptabilité sociale de l’industrie du gaz de schiste au Québec: facteurs d’analyse intégrée dans une perspective de développement territorial durable*. Rimouski : Chaire du Canada en développement régional et territorial, UQAR.
- Friser A. et S. Yates. 2021. « L’acceptabilité sociale : une question de démocratie participative ? » (article introductif), *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*, vol. XXVII (69) : 5-16.
- Friser, A. 2019. *Éviter la controverse: un regard institutionnaliste sur les habiletés d’une industrie proactive au Canada*. Thèse de doctorat, École de gestion, Université du Québec à Montréal.
- Friser, A., M. -L. Arpin, C. Gendron et S. Yates. 2022. « L’acceptabilité sociale des mesures sanitaires : retour sur l’impératif de la participation publique ». *Annales des Mines - Responsabilité & environnement* 108 : 114-118.
- Gendron C. 2014. « Penser l’acceptabilité sociale : au-delà des intérêts, les valeurs », *Revue internationale de communication sociale et publique* 11 : 117-129.
- Gendron, Corinne et Stéphanie Yates. (2020). « Des controverses sociales ancrées dans une géométrie variable : Les changements d’échelle en sciences sociales ». Dans Josette Féral (dir.), *Changements d’échelle. Les arts confrontés au réel* (p. 27-39). Paris : Éditions Mimesis.
- Le Marec, J. 2001. « L’usage et ses modèles : quelques réflexions méthodologiques ». *Spirale. Revue de recherches en éducation* 28 : 105-122.
- Lemieux C. 2007. « À quoi sert l’analyse des controverses ? ». *Mil neuf cent. Revue d’histoire intellectuelle* 1 (25) : 191-212.
- Libaert, T. 2020. *La communication de crise*. Paris : Dunod, Collection « Les topos ».
- Lolive, J. 1997. « La montée en généralité pour sortir du Nimby. La mobilisation

associative contre le TGV Méditerranée ». *Politix* 39 : 109-130

- Norheim, O. F., J. M. Abi-Rached, J. M., Brighgt, L. K., Baeroc, O. Ferraz, L. S. Gloppen et A. Voorhoeve. 2020. “Difficult trade-offs in response to COVID-19: the case for open and inclusive decision making”. *Nature Medicine*: 1-4.
- Pearse, H. 2020. “Deliberation, citizen science and Covid-19”. *The Political Quarterly* 91(3): 571-577.
- Roux-Dufort, C. 2000. *Gérer et décider en situation de crise : outils de diagnostic de prévention et de décision*. Paris : Éditions Dunod.
- Saucier et al. 2009. *Développement territorial et filière éolienne. Des installations éoliennes socialement acceptables : élaboration d'un modèle d'évaluation des projets dans une perspective de développement territorial durable*. Unité de recherche sur le développement territorial durable et la filière éolienne, rattachée au Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT), Université du Québec à Rimouski. Études et rapports de recherche, 2009-05.
- Suchman, M. C. 1995. “Managing Legitimacy: Strategic and Institutional Approaches”. *The Academy of Management Review* 20 (3): 571-610.
- Yates, S. (2019). « The notion of social acceptability: Lay citizens as a new political force ». Dans Mireille Lalancette, Vincent Raynauld et Erin Crandall, *What’s #Trending In Canadian Politics? Understanding Transformations in Power, Media, and the Public Sphere* (p. 256-275). Vancouver : UBC Press.